

MAJUSCULES

DES REVENDICATIONS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRAIN



LA SPV En cette rentrée scolaire 2025, la Société pédagogique vaudoise réaffirme son engagement à défendre une école publique forte et proche des réalités vécues dans les classes. Ses revendications doivent être la priorité pour l'école vaudoise. Ces dernières répondent aux besoins concrets exprimés par les enseignant-es. **P. 3**

LA CLASSE

Mobilisation exceptionnelle des enseignant-es pour les classes 1-2P. **P. 4**

L'ÉCOLE

Retours sur quelques éléments présentés lors de la conférence de presse de rentrée du DEF. **P. 6**

LA MINUTE SYNDICALE

Hot, très hot, trop hot ? Les écoles face au risque climatique. **P. 8**



QUELS ENJEUX DANS LES APPRENTISSAGES ?

LA CLASSE Les mineur-es non accompagné-es ont souvent traversé des expériences migratoires laissant des traces sur le plan psychique. À leur arrivée à l'école, iels découvrent un nouvel environnement linguistique et culturel, tout en composant avec des troubles potentiels. Ces facteurs influencent directement leurs capacités d'apprentissage, leur comportement en classe et leur disponibilité cognitive. **P. 5**

MAT-EO, OÙ EN EST-ON ?

L'ÉDITO MAT-EO, le grand chantier du département, a démarré il y a environ une année. Il découle principalement de la décision fédérale relative à la durée de l'école de maturité qui passe au minimum à quatre ans. Cette modification implique des changements importants pour le gymnase, mais également pour l'école obligatoire. Où en est-on aujourd'hui ?



Par **Gregory Durand**
Président SPV

La décision unilatérale du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) de proposer un modèle 10/11+4 a engendré la mise en place de plusieurs plateformes ou groupes de travail. La SPV est représentée, à l'instar des autres syndicats, dans la plateforme MAT-EO et dans deux groupes de travail, un pour l'école obligatoire et un autre pour le postobligatoire.

Pour rappel, la SPV, avec les syndicats SSP et SUD, avait pris position pour un modèle dit « 11+4 »¹. Or, elle constate que ce modèle n'est pas pris en compte, tant dans les réflexions que dans les comparaisons afin de constituer un réel argumentaire. Seul le modèle « 10/11+4 » est sur la table du DEF.

Une journée d'étude sur ce modèle a eu lieu le 3 avril 2025. Le contenu est accessible sur le site MAT-EO². Selon la SPV, cette journée n'a porté que sur une vision positive du modèle « 10/11+4 », sans débat contradictoire sur les enjeux de ce modèle, même si différentes variantes possibles ont effectivement été présentées. Le terme « ça dépend » a ponctué l'immense majorité des interventions. En effet, tout dépend du canton, de la commune, de l'établissement, des finances, etc. Le modèle valaisan présenté (modèle « 10+5 ») amène des pistes de réflexion très intéressantes.

Dans le document des Actes de la journée, la déclaration « Globalement, le modèle mixte 10/11+4 est décrit par les cantons qui le proposent comme une bonne solution pour les élèves car il respecte leurs rythmes différents (page 5) » n'engage pas les partenaires, notamment la SPV. Cette dernière attire l'attention sur le fait que les Actes de la journée constituent le seul document mis à disposition du public et qu'il expose de manière subjective la volonté d'opter pour le modèle « 10/11+4 ». Subjective, car les systèmes n'ont été présentés que par des cantons qui ont mis en place le modèle « 10/11+4 » et de surcroît que par du personnel des services (versus des enseignant-es, des parents ou des élèves, par exemple).

La SPV a demandé que la thématique du choix du modèle soit débattue entre les syndicats et le département. A ce jour, le DEF refuse d'échanger sur cet objet. Dès lors, la SPV fera le nécessaire pour faire exister le modèle « 11+4 » afin qu'il soit traité en tant que tel et qu'il soit pris en compte dans les comparaisons. Sans cela, la décision ne serait que politique et non pédagogique.

La SPV fera le nécessaire pour faire exister le modèle « 11+4 » pour qu'il soit traité en tant que tel et qu'il soit pris en compte dans les comparaisons. Sans cela, la décision ne sera que politique et non pédagogique.

Pour la SPV, le changement de la durée de l'école de maturité est une opportunité pour réfléchir à l'organisation du secondaire I (et donc potentiellement de l'orientation), mais également à toute la thématique de la transition entre le secondaire I et II. Par ailleurs, il est intéressant de relever que la commission thématique de la formation du Grand Conseil chargée de traiter le postulat Maurice Mischler et consorts relatif à un gymnase en 4 ans³ recommande au Grand Conseil de refuser le rapport du Conseil d'État par 7 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention (voix prépondérante de la Présidente). Ainsi, il est à parier qu'il y aura de riches débats au Grand Conseil lors du traitement des rapports de ce postulat. Dans les faits, le Grand Conseil pourra au moins un peu débattre sur le choix du modèle. ►

¹ https://spv-vd.ch/docs/Argumentaire_Matu_unitaire.pdf

² https://mat-eo.ch/data/files/20250522_rapport_journee_d-etude_mat-eo_du_3_avril_2025.pdf

³ https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/gc/fichiers_pdf/2022-2027/RAP_685910_RCmaj.pdf

DES REVENDICATIONS AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRAIN

LA SPV En cette rentrée scolaire 2025, la Société pédagogique vaudoise réaffirme son engagement à défendre une école publique forte et proche des réalités vécues dans les classes. Ses revendications, notamment un renforcement d'encadrement dans les classes 1-2P ainsi que des procédures simplifiées pour la mise en place de mesures urgentes afin d'accompagner des élèves, doivent être la priorité pour l'école vaudoise. En effet, ces dernières répondent aux besoins concrets exprimés par les enseignant-es.

Par le Comité cantonal SPV

La question des classes 1-2P est traitée depuis plusieurs années au sein de la SPV et de son association spécifique dédiée au cycle 1 (AVEP1). En effet, les premières années d'école sont cruciales pour la suite du parcours éducatif. Ainsi, après une manifestation d'envergure en juin 2025, les syndicats ont obtenu l'ouverture de négociations. La mise en place d'une plateforme a été également proposée par la DGEO. La SPV se réjouit de commencer les négociations afin d'aboutir à de réels progrès pour les élèves et les professionnel·les. Pour rappel, elle demande un meilleur encadrement pédagogique dans les classes 1-2P et la mise en place de mesures urgentes provisoires pour les domaines de l'enseignement spécialisé et socio-éducatif. Toutefois, elle salue le renforcement annoncé des équipes d'enseignement spécialisé dans le parapublic.

En août 2024, la SPV avait indiqué qu'il était essentiel d'agir afin de répondre aux réels besoins du terrain. Elle avait demandé qu'un plan d'action avec des mesures concrètes soit établi pour gérer les élèves au comportement inadéquat et pour accompagner les élèves décrocheurs. Il devait être complété par une augmentation du nombre d'éducateurs et éducatrices en milieu scolaire, par la mise sur pied d'un monitoring pour les absences des enseignant-es et la mise en place des mécanismes de prévention de



Les besoins du terrain sont clairs. Il appartient maintenant aux décideurs de répondre avec des moyens et des choix politiques à la hauteur des enjeux.

l'épuisement professionnel dans les établissements. Malheureusement, aucune de ces actions n'a vu le jour.

Afin de renforcer sa revendication relative aux élèves au comportement inadéquat,

la SPV a adopté en assemblée des déléguées une résolution sur cette thématique (cf. annexe). Cette dernière a été transmise à la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée ainsi qu'à la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse. Elle attend dès lors des réponses rapides et concrètes pour le bon fonctionnement de l'école vaudoise.

La SPV craint que le service public soit la première victime des décisions budgétaires du Grand Conseil. La perspective de la votation relative à une baisse massive des impôts cantonaux laisse augurer de sombres perspectives pour l'école vaudoise. C'est pour cette raison que la SPV combattra cette initiative. ►

1-2P : QUELLES SUITES ?

L'ÉCOLE Suite au rejet par le Grand Conseil de la pétition « Pour plus de moyens en 1-2P », les collègues du premier cycle, mais également des autres degrés, se sont fortement mobilisé-es pour défendre la qualité de l'école publique. La journée du 16 juin, avec comme point d'orgue la manifestation à Lausanne, a démontré que tou-t-es les professionnel·les de l'école sont concerné-es par l'entrée en scolarité et ils/elles ont demandé que des mesures concrètes soient mises sur la table des négociations par le Département.



Le 16 juin, la couleur verte, en signe de ralliement et de respect envers les « crapauds », était prédominante dans ce rassemblement.

Par la **SPV, SSP et SUD**

Il y a une année, un collectif lançait une pétition qui demandait plus de moyens pour les classes de 1-2P. Après des mois de procédures parlementaires, le Grand Conseil l'a finalement balayée, blessant au passage les enseignant-es, les élèves et leurs parents, par certains propos irrespectueux. Convaincus que les problèmes ne disparaissent pas avec le classement d'une pétition, les trois syndicats ont appelé le terrain à se mobiliser pour visibiliser les difficultés rencontrées dans les classes. Le 16 juin, la couleur verte, en signe de ralliement et de respect envers les « crapauds », était prédominante dans ce rassemblement. Plus de 500 professionnel·les se sont réuni-es devant le DEF, ont arboré des banderoles affichant des situations vécues dans les classes.

Ces témoignages, diffusés également sur les réseaux sociaux, ont eu pour but d'exposer la situation grave et urgente des classes 1-2P du canton. Sous une pluie de crapauds en origami, le personnel enseignant présent a déposé une lettre ouverte, adressée au Chef du Département Frédéric Borloz, afin de réitérer le besoin urgent de moyens supplémentaires.

Plus de 500 professionnel·les se sont réuni-es devant le DEF, ont arboré des banderoles affichant des situations vécues dans les classes.

Les coassements du lundi 16 juin marquent un tournant dans la mobilisation. Les ensei-

gnant-es 1-2P ne sont plus seul-es, ce sont toutes les actrices et tous les acteurs de l'école qui ont rejoint le mouvement. L'entrée en scolarité doit devenir une priorité avec des ressources adaptées à la réalité des classes. Cette mobilisation ne faiblira pas, mais une première étape positive avec la DGEO a pu être entamée le 17 juin. En effet, une nouvelle plateforme, qui réunira tous les partenaires de l'école, discutera des problématiques de cette entrée à l'école. Ces moments interviendront trois fois durant l'année scolaire prochaine. Ils seront suivis de négociations spécifiques avec les syndicats, en particulier sur les revendications portées par ces derniers.

À la rentrée d'août, la SPV a relancé la DGEO sur l'organisation des plateformes et tiendra ses membres au courant des avancées. ►

QUELS ENJEUX DANS LES APPRENTISSAGES ?

LA CLASSE Les mineur·es non accompagné·es (MNA) ont souvent traversé des expériences migratoires laissant des traces sur le plan psychique. À leur arrivée à l'école, iels découvrent un nouvel environnement linguistique et culturel, tout en composant avec des troubles potentiels (anxiété, stress post-traumatique, isolement affectif, etc.). Ces facteurs influencent directement leurs capacités d'apprentissage, leur comportement en classe et leur disponibilité cognitive.

Par **Cindy Blanc**, au nom de l'**AVESAC**

En pleine adolescence, les MNA évoluent dans un contexte précaire et se retrouvent souvent fragilisés par des expériences traumatiques, des pertes, des deuils et une incertitude administrative. Les barrières linguistiques et culturelles les limitent dans l'expression de leur souffrance qui peut se manifester sous forme de troubles du comportement, de psychosomatisations ou de symptômes internalisés.

Si certain·es jeunes possèdent de grandes capacités d'adaptation et de résilience, ces symptômes fréquents traduisent un mal-être profond qui entrave souvent leurs apprentissages et qui doit alerter les équipes pédagogiques. Le rôle des enseignant·es apparaît alors comme central afin d'intervenir de manière précoce et d'orienter ces jeunes en souffrance vers des services spécialisés. En offrant un cadre structurant et bienveillant, l'école peut devenir un espace de repères, d'appartenance et de (re)construction identitaire, mais cela suppose un travail conjoint entre l'école, les institutions éducatives, les professionnel·les de la santé et le tissu associatif, dans une logique de portage collectif.

L'enjeu est donc double : repérer précocement les signes d'un mal-être psychique, et adapter les dispositifs éducatifs pour créer un environnement sûr et soutenant. Cela implique une pédagogie bienveillante, structurée mais souple, qui reconnaît les parcours de vie et soutient la motivation intrinsèque à apprendre. L'école est un puissant levier d'intégration, et les enseignant·es — s'ils sont formés et soutenus — peuvent devenir des figures d'attachement secondaires, porteuses de repères.

C'est en prenant soin de la santé psychique des MNA que l'on peut réellement leur donner les moyens d'apprendre dans une école à visée inclusive, de se projeter dans un parcours scolaire, de s'intégrer dans la société d'accueil et d'y construire leur avenir. ►

Source : Sanchis Zozaya J. [2024]. Les troubles du comportement chez les jeunes migrants forcés — comprendre la détresse d'origine sociale et le langage des actes, pour un meilleur portage éducatif et psychologique. *Psychothérapies*, vol. 44(3), 174-189 | doi : 10.3917/psys.243.0176



L'AVESAC ORGANISE UNE CONFÉRENCE LE 1^{ER} OCTOBRE 2025 (DE 14H À 16H) À L'ESPACE DICKENS À LAUSANNE.

Cette intervention sera menée par Sofia Schumacher et Moraya Knecht, respectivement médecin assistante et psychologue assistante à l'Unité transculturelle de l'enfant et de l'adolescent (UTEA - CHUV). Elles aborderont les liens entre les troubles psychiques tels que l'anxiété, le stress post-traumatique ou la dépression, et les difficultés scolaires qui peuvent en découler. Elles mettront également en lumière les capacités d'adaptation et de résilience de ces jeunes, dont le fonctionnement scolaire et social peut parfois rester préservé. À partir d'exemples cliniques et de données issues de la recherche, des pistes seront proposées pour mieux comprendre ces élèves, adapter l'accompagnement éducatif et renforcer les environnements d'apprentissage en tenant compte de leur vécu.

Inscription : info@avesac.ch jusqu'au 24 septembre 2025

RELATIONS ECOLE-FAMILLE

Par **Gregory Durand**

Lors de la conférence de presse de rentrée, le département¹ a présenté un projet d'une application de communication qui « sera développée et testée début 2026 pour être ensuite proposée de manière progressive à la rentrée 2026-2027 à l'ensemble des établissements de la scolarité obligatoire. Elle permettra dans un premier temps de communiquer avec les parents d'une classe, remplaçant les circulaires qui se perdent ou l'utilisation de messageries tierces et peu sécurisées. La gestion des absences et d'autres fonctionnalités comme la mise à disposition des horaires seront ensuite ajoutées. »

Ce projet d'application avait été présenté aux syndicats au printemps 2025. A ce moment, la SPV avait transmis ses remarques relatives à ce projet et, en substance, indiqué quelques éléments. Elle saluait toute la partie de la gestion des absences qui viserait en effet à simplifier les procédures tant du niveau des secrétariats que des enseignant-es. Elle était satisfaite que cette application soit directement reliée à PAREO.

Toutefois, elle émet d'importantes réserves quant à la partie messagerie. La SPV craint les mêmes dérives qu'il y a actuellement avec des applications privées et non sécurisées. Il ne faudrait pas que cette application soit un xième canal de communication après les téléphones et les courriels.

Pour rappel, l'agenda constitue le document de communication privilégié entre l'école et les parents. (art. 95 RLEO)

La SPV a dernièrement indiqué à la DGEO que si le volet communication de cet outil était retenu, elle souhaitait une rencontre en automne 2025 pour discuter du cadre qui serait donné à l'usage de cette application.

En regard de la présentation faite en conférence de presse, la SPV attend donc cette rencontre. ►

¹ <https://www.vd.ch/actualites/communiqués-de-presse-de-letat-de-vaud/detail/communiqué/face-a-de-nombreuses-attentes-lecole-vaudoise-avance>

LES COMPÉTENCES TRANSVERSALES



Par **Gregory Durand**

Également présenté lors de la conférence de presse du DEF², un projet relatif aux compétences transversales sera proposé prochainement aux élèves de 9-11S. « Des projets pilotes permettent désormais aux élèves en fin de scolarité d'identifier leurs compétences personnelles,

méthodologiques et sociales comme la fiabilité, le travail d'équipe, la créativité, l'esprit d'initiative, l'habileté manuelle ou encore le savoir-vivre. Une fois identifiées, ces compétences sont inscrites dans le dossier des élèves et peuvent être jointes à des postulations pour des recherches de stages ou de places d'apprentissage. Ce dispositif devrait progressivement s'étendre dans le canton. »

Ce projet avait été présenté aux syndicats en novembre 2024. La SPV avait principalement évoqué durant cette présentation un élément important à considérer avant son introduction. A ce jour, aucune analyse n'a été faite de la mise en œuvre de deux périodes AMP et de la maîtrise de classe en VG. Pour rappel, ces dernières remplacent les fameuses OCOM A de l'époque. Selon la SPV, avant l'introduction d'un projet supplémentaire, il serait judicieux de faire le bilan de ce qui a déjà été mis en place. De plus, si on peut se réjouir que ce projet soit prévu tant pour les élèves VG que VP, on peut s'interroger sur le moment scolaire durant lequel ces compétences pourraient être développées. Ces points devront donc être traités rapidement avec la DGEO avant le déploiement dudit projet. ►

² Ibid.

AGENDA

MERCREDI 1^{ER} OCTOBRE 2025
Assemblée générale de l'AVEENAC

MERCREDI 29 OCTOBRE 2025
Séminaire entrée dans la profession

SAMEDI 8 NOVEMBRE 2025
Assemblée générale de l'AVEPS

MERCREDI 19 NOVEMBRE 2025
Assemblée générale de l'AVESAC

LE ROILLE-GOSSE

Rentrée 2025: ☒



LA SPV À VOTRE ÉCOUTE

**FAITES COMME LES
ÉTABLISSEMENTS DE RENENS,
MONTREUX, YVERDON...
INVITEZ LA SPV POUR ÉCHANGER !**

La SPV propose de prendre du temps pour se retrouver. Elle a déjà rencontré de nombreux collègues dans plusieurs établissements et va continuer à le faire cette année.

En effet, en raison des multiples chantiers touchant l'école vaudoise, notamment l'école à visée inclusive, le numérique à l'école, le fonctionnement de la DAL, le florilège de formations imposées, les nouveaux moyens d'enseignement, les questions statutaires et de retraite... elle considère qu'il est temps d'écouter le terrain et suggère donc de vous rencontrer dans vos établissements, afin d'échanger et de vous écouter sur les théma-

tiques d'actualité qui vous préoccupent. Les rencontres seront organisées sur mesure : le choix des sujets, le nombre de participant-es, la durée de la rencontre...

Alors, une seule chose à faire : écrire à gregory.durand@spv-vd.ch pour préparer ce moment ! ▶

LA MINUTE SYNDICALE DE LA SPV

HOT, TRÈS HOT, TROP HOT ?

En juin 2025, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) a publié un très riche rapport intitulé « Les écoles face au risque climatique. Agir maintenant contre la surchauffe dans les écoles »¹. Ce document vise à accompagner les collectivités publiques dans l'adaptation des écoles et de leur environnement. Le présent article propose de reprendre certains éléments clés développés dans ce rapport.



Par Yves Froidevaux
Secrétaire général

Les écoles sont des lieux sensibles, car elles accueillent majoritairement des enfants, plus vulnérables que les adultes aux fortes températures. Les salles de classe sont des lieux qui présentent de nombreux apports de chaleur internes : un nombre important d'élèves dont le métabolisme produit de la chaleur (environ 80 W/élève), cumulée avec celle des équipements, dans des bâtiments souvent peu adaptés pour l'évacuer.

L'équilibre thermique de l'enfant est différent de celui d'un adulte, avec un rapport entre la surface corporelle et le poids plus important : cela signifie que le corps de l'enfant a plus d'échanges thermiques avec son environnement. En outre, il est plus difficile pour un enfant de se rafraîchir par sudation pour des raisons physiologiques.

De nombreuses actions sont possibles pour réduire significativement l'impact du réchauffement climatique dans les écoles, selon les 3 axes suivants :

- L'aménagement de la cour et des extérieurs pour améliorer l'ambiance thermique extérieure : végétalisation, perméabilité et couleur des revêtements de sol pour éviter les surchauffes, intégration de l'eau de pluie dans la cour. Selon une étude canadienne, la température engendrée par la cour et ses revêtements s'exporte dans le voisinage, générant une « pollution thermique » qui s'observe jusqu'à 150 mètres de la cour d'école, avec un effet important sur les 80 premiers mètres ;

- La protection du bâtiment contre le rayonnement solaire : vitrages avec des protections solaires extérieures (stores par exemple), mais aussi façades et toitures qui peuvent être végétalisées. Des revêtements réfléchissants peuvent aussi être posés en toiture ;
- La dissipation de la chaleur : aération nocturne par ouverture automatisée des ouvrants, surventilation, brasseurs d'air,...

Il apparaît également essentiel de former les utilisateurs des locaux à la gestion de la chaleur et à l'utilisation des équipements : à quel moment de la journée est-il préférable de fermer les fenêtres, de baisser les stores, etc ?

Les recommandations cantonales en matière de construction scolaire intègrent encore trop timidement la nécessité de s'adapter au réchauffement climatique, tandis que la Confédération a mené un projet pilote « ça chauffe dans les écoles »² qui a conduit à la réalisation d'une mallette pédagogique. La SPV considère que la protection de la santé des élèves et du personnel doit reposer à la fois sur des mesures immédiates — pouvant aller jusqu'à l'instauration de congés de chaleur en fonction de l'âge des élèves — et sur des adaptations structurelles des bâtiments et des cours d'école. Elle s'engagera à mener une campagne auprès des communes afin que cette dimension soit pleinement prise en compte dans les rénovations et la construction de nouveaux complexes scolaires. ►

¹ <https://bit.ly/4fzwP2l>

² <http://bit.ly/4mqG9YP>